

## **Organisation des retraités des Métallos (ORME)**

ATTENDU QU'il est essentiel de maintenir des liens étroits avec les membres retraités du Syndicat des Métallos et leurs conjointes et conjoints si nous voulons renforcer notre syndicat;

ATTENDU QUE l'Organisation des retraités des Métallos (l'ORME), une organisation affiliée et établie en 1985 à l'intention des Métallos retraités et des militantes et militants aux vues similaires, offre à ses membres une occasion unique de défendre leurs priorités sociales, économiques, éducatives, législatives et politiques communes;

ATTENDU QUE l'ORME s'est établie en tant que partie intégrante du Syndicat des Métallos;

ATTENDU QUE l'ORME a célébré 40 ans de militantisme et que son pouvoir découle en grande partie de la taille et de la diversité de ses effectifs, et que son succès dépend fondamentalement du besoin d'accroître les effectifs de l'ORME;

ATTENDU QUE le président actuel de l'ORME, William Pienta, ancien directeur de district, fait profiter l'ORME de son dynamisme et de son engagement envers la justice sociale. Sa vision et son leadership guident l'ORME et ont contribué à la croissance qu'elle a connue récemment;

ATTENDU QUE l'ORME constitue toujours une importante source de soutien pour les retraités parce qu'elle les aide à résoudre les questions liées aux prestations de retraite, à l'assurance-maladie et à de nombreuses autres questions relatives à la qualité de vie;

ATTENDU QUE l'ORME encourage les comités de négociation à tenir compte des besoins des retraités et des conjoints survivants à la table de négociation;

ATTENDU QUE l'action collective constitue le seul moyen d'obtenir des changements valables et que les membres de l'ORME reconnaissent le besoin de solidarité : ils se joignent à leurs consœurs, confrères et collègues Métallos sur les lignes de piquetage, aident les familles des Métallos touchés par les arrêts de travail, participent à des rassemblements, remplissent des autobus et défilent aux côtés des membres du Syndicat des Métallos lors de luttes législatives et politiques;

ATTENDU QUE les militantes et militants de l'ORME aux États-Unis et au Canada, qui collaborent à l'externe avec de nombreuses organisations politiques,

ouvrières et de défense des droits civils et de la personne, et à l'interne avec le Réseau d'équipes d'intervention immédiate du Syndicat des Métallos, continuent d'influencer les enjeux politiques et législatifs touchant les retraités et les familles ouvrières. Leur travail est essentiel à la lutte pour renforcer les protections relatives aux pensions, sauvegarder les droits à des soins de santé, lutter contre les réductions dévastatrices au filet de sécurité sociale, y compris la Sécurité sociale, Medicare, Medicaid, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse, et pour attirer l'attention sur les lois qui privent disproportionnellement les électeurs de leur droit de vote, notamment les jeunes, les minorités et les retraités.

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- 1) Nous offrirons notre plein soutien indéfectible à tous les membres de l'ORME. Le maintien de liens entre les membres actifs et les membres retraités fait du Syndicat des Métallos et de l'ORME de meilleures organisations. Nous ferons savoir à nos membres âgés de 45 ans et plus que l'adhésion à l'ORME leur est ouverte, ainsi qu'à leurs familles, comme à d'autres personnes avec qui nous avons des intérêts communs.
- 2) Nous continuerons de rendre hommage à l'ancien président international des MUA, Lynn R. Williams, et nous lui demeurons reconnaissants pour sa vision et son leadership dynamique, qui ont suscité la création de l'ORME.
- 3) Nous aiderons l'ORME à atteindre son objectif d'accroître ses effectifs. Nous encouragerons toutes les sections locales à soutenir l'ORME en lui versant la cotisation de la première année d'adhésion au nom de tous les membres retraités, et en faisant du prélèvement de la cotisation des membres de l'ORME une priorité de la négociation.
- 4) Nous chercherons de nouveaux moyens de faire participer les membres de l'ORME aux campagnes de recrutement et à celles contre les entreprises, aux luttes législatives et à la résolution d'autres questions qui ont une incidence sur notre syndicat.
- 5) Nous promettons de reconnaître les intérêts communs des membres actifs et des retraités et de tenir compte des besoins de ces derniers dans tous nos efforts politiques, sociaux et de négociation. Nous collaborerons à contrer les menaces aux régimes d'assurance-maladie, à la sécurité de la retraite et aux autres programmes nécessaires qui touchent les membres actifs et retraités.
- 6) Nous encouragerons l'ORME à poursuivre son travail politique, en appuyant les candidates et candidats à tous les paliers de gouvernement qui défendent les droits et les intérêts des travailleuses et travailleurs, et des membres retraités, et en participant à la résolution des questions qui

touchent directement les membres actifs et retraités du Syndicat des  
Métallos.

